



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5112-5975
Télécopieur : (514) 5112-3435

Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès verbal du mercredi 12 juin 2013

Étaient présents :

Alain Provost	Directeur d'école
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Philippe Tétreau	Enseignant
Damaris Ayong	Parent
Anne-Marie Émond	Parent
Sophie Boucher	Parent
Christopher Hall	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Vicky Levasseur	La Source
Rachel Demers	Service de Garde

Étaient absents :

Christiane Isabelle	Secrétaire
---------------------	------------



1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Monsieur Yves Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-06-12-110**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2013-06-12-110** est adoptée à l'unanimité.

2. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Il y a quorum pour tenir la réunion.

3. Parole au public (art. 68, LIP)

Il n'y a pas de représentants du public à la réunion.

4. Présentation du projet « Bien dans mes Baskets »

Madame Sauvageau remet les documents d'information sur le projet « Bien dans mes Baskets » mis en place dans Jeanne-Mance au secondaire par Monsieur Martin Dusseault. Madame Sauvageau propose que l'école Saint-Zotique mette en place un projet similaire et confirme que Monsieur Éloho Omalosanga serait heureux de venir démarrer le projet avec l'école à titre d'animateur-entraîneur. Monsieur Omalosanga a participé au projet Bien dans mes Baskets à l'école Jeanne-Mance. Maintenant inscrit à l'université, il est devenu animateur-entraîneur pour BDMB et serait donc une ressource précieuse pour guider l'école dans l'implantation de ce programme.

À travers le sport, la psychoéducatrice et l'animateur-entraîneur aborderont différents thèmes liés à l'objectif. Après discussions avec Monsieur Dusseault et Monsieur Omalosanga, leur recommandation est que le groupe débute les entraînements en janvier 2013 et soit composé, pour cette première année, d'élèves du 2^e cycle (suivis ou non par la psychoéducatrice). Ce groupe pilote permettra, dans un premier temps, d'évaluer l'implantation du projet et son impact général. Les élèves auront 1 entraînement d'une heure et demi par semaine à l'école avec le psychoéducateur et l'entraîneur. Monsieur Dusseault offre au groupe de participer gratuitement, tous les samedis, à des classes techniques et matchs entre écoles de la CSDM dans les gymnases de Jeanne-Mance (collation inclus). Le 3^e cycle sera inclus l'année suivante afin que le projet évolue vers le secondaire lorsque le premier groupe test graduera. Idéalement, ce projet devrait éventuellement être offert à tous les élèves de l'école.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5112-5975
Télécopieur : (514) 5112-3435

Les objectifs visés par le projet sont de travailler sur le développement des habiletés sociales à travers le sport tout en valorisant l'activité physique. Les thèmes abordés pendant les discussions avec la psychoéducatrice sont, par exemple, l'intimidation, la violence, la résolution de conflit, l'esprit d'équipe. Les autres bienfaits du projet sont la fierté et le sentiment d'appartenance, la persévérance scolaire, etc.

Madame Sauvageau propose qu'un concours soit lancé à l'échelle de l'école pour trouver un nom et un logo à l'équipe de l'école avec une cérémonie de lancement pour créer de l'engouement et de la fierté pour cette équipe qui représentera l'école lors des matchs amicaux.

Monsieur Provost appui ce projet et y voit de nombreuses possibilités. Sa recommandation est de bien arrimer le projet avec les différents intervenants, de consulter les directeurs des autres écoles primaires du quartier, le directeur de l'école secondaire Saint-Henri et Monsieur Luc Therrien du Réseau Sud-Ouest. Monsieur Therrien serait un allié important pour le financement et le développement à grande échelle du projet dans le quartier. L'objectif de janvier 2013 lui semble réalisable à condition de bien planifier le projet et son développement à long terme.

« J'aimerais que l'on ajoute que La Source a émis un commentaire sur la préoccupations commune du message que l'on veut envoyer face à la persévérance scolaire et que La Source, en tant que partenaire de la communauté, est fort intéressée à prendre part dans les discussions concernant ce projet. Il serait intéressant de vérifier le potentiel d'amalgamer les 2 services, soit les devoirs et leçons avec le basket pour créer un tout cohérent dans le message que l'on envoie aux jeunes. »

4. Suivi au procès-verbal du 22 mai 2013

Monsieur Provost fait le suivi sur le procès-verbal du 22 mai.

Au point 7, il confirme que plusieurs élèves sont venus essayer l'uniforme scolaire et que plusieurs commandes ont été passées pour des chandails supplémentaires. Le coût des pantalons et jupes offerts par Velone étant trop élevé cette option n'a pas été retenue.

La sortie au Cap St-Jacques pour les élèves du 1^{er} et 2^e cycle a été un succès.

Madame Demers confirme que les travaux de peinture sont terminés au service de garde et qu'ils sont très satisfaits des résultats.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5112-5975
Télécopieur : (514) 5112-3435

Suite à la lettre envoyée à la commissaire par les parents du CÉ, Monsieur Provost annonce que le service de psychoéducation a été rétabli à 3 jours par semaine. On lui confirmera en septembre si la journée d'orthopédagogie sera récupérée.

6. Approbation du procès-verbal du 22 mai 2013 (art. 69, LIP)

Monsieur Yves Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-06-12-111**. La résolution **CÉ-2013-06-12-111** stipule ce qui suit : « Le procès verbal du 22 mai est approuvé ».

La résolution **CÉ-2013-06-12-111** est adoptée à l'unanimité.

7. Mot de la présidente

Madame Damaris Ayong remercie les membres du CÉ pour cette belle année. Elle est heureuse de son expérience comme présidente et souligne le dynamisme de l'équipe.

8 Mot du directeur

Monsieur Provost remercie les membres pour leur présence et leur assiduité. Les rencontres étaient dynamiques et se sont déroulées dans le respect. Il remercie Madame Ayong dont le mandat se termine cette année et l'invite à se représenter. Le mandat des autres parents se poursuit l'an prochain s'ils le désirent.

Monsieur Provost confirme que la journée de psychoéducation a été récupérée.

Lors du souper-spaghetti, Monsieur Provost a discuté avec Madame Cyr, présidente de la Commission scolaire de Montréal et lui a mentionné notre besoin urgent de faire réparer les murs et les fenêtres de l'école. Il lui a envoyé un bilan technique sur les déficiences ainsi qu'un courriel. Un responsable des ressources matérielles est passé aujourd'hui pour évaluer l'état des fenêtres.

Quand aux murs extérieurs, Monsieur Provost rappelle qu'un dossier écrit devrait être monté avec photos à l'appui. Madame Boucher et Monsieur Tétréau se proposent pour compléter le dossier au courant de la semaine prochaine. Le document sera envoyé à Madame Cousineau, commissaire scolaire, Madame Jocelyne Cyr, présidente de la Commission scolaire et Madame Fournier, représentante de l'arrondissement.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5112-5975
Télécopieur : (514) 5112-3435

Monsieur Provost demande d'approuver les dons de la Fondation à l'école soient un montant de 1900.00\$ pour les ateliers des scientifiques et un montant de 560.00\$ pour l'achat de jeux au préscolaire.

Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-06-12-112**. La résolution **CÉ-2013-06-12-112** stipule ce qui suit : « Le transfert de 1900.00\$ et de 560.00\$ de la Fondation à l'école est approuvé».

La résolution **CÉ-2013-06-12-112** est adoptée à l'unanimité.

9. Approbation des fournitures scolaires (art. 77.1, LIP)

Monsieur Provost remet la liste des fournitures scolaires par classe. Les prix ont été calculés à partir du prix réel des articles auquel on a ajouté les taxes de vente et une provision de 10% qui couvrira les créances irrécouvrables. Des mesures légales pour les parents qui ne payent pas ne sont pas envisagées pour l'instant. Monsieur Provost rappelle qu'en lien avec le nouveau plan de réussite, beaucoup de nouveau matériel a été ajouté à la liste de fournitures scolaires.

Madame Sophie Boucher propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-06-12-113**. La résolution **CÉ-2013-06-12-113** stipule ce qui suit : « Les listes de fournitures scolaires sont approuvés».

La résolution **CÉ-2013-06-12-113** est adoptée à l'unanimité.

10. Activités de la Fondation

Madame Sauvageau annonce que le souper spectacle a permis de dégager un profit d'environ 2300\$. La soirée a été un succès et l'ensemble des parents bénévoles ont hâte de renouveler l'expérience l'an prochain.

11. Mot de la déléguée au comité de parents du réseau ouest

Madame Émond annonce qu'il n'y avait pas quorum à la réunion d'hier et qu'elle a donc été reportée à l'an prochain.

12. Mot des représentants du personnel enseignant



Rien à signaler

13. Mot de la représentante du service de garde

Madame Rachel Demers confirme que la dernière sortie de l'année a été un succès. Les prévisions météo l'ont amenée à annuler le zoo de Granby et à réserver dans un centre multi-sport à St-Eustache.

14. Mot de la représentante de la communauté

Madame Mercure annonce que le BBQ a été un succès jeudi dernier malgré la pluie. Elle a un bilan positif de l'année qui se termine.

15. Varia

Rien à signaler

15. Levée de l'assemblée

Madame Isabelle Fillion propose la levée de l'assemblée.

La réunion prend fin à 20h40.

Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 25 septembre 2013.

Le directeur,

La présidente,

Alain Provost

Damaris Ayong